

Journal d'informations municipales n°242 - Décembre 2011

Sommaire

Vie Municipale

2 - 10

Distribution des colis de Noël aux aînés
Conseil Municipal
Foire d'hiver
Passage du Tour de France 2012
Pose de la 1^{ère} pierre de la gendarmerie
Pôle multiculturel d'Isbergues
Illuminations fêtes de fin d'année 2011
Accueil de Loisirs d'Automne
Sortie intergénérationnelle
Le point Lecture

Compte rendu du conseil municipal

11-14

Téléthon 2011

15

Agenda

16

Vie Scolaire

17

Menu des restaurants municipaux
La semaine du goût

Vie Associative et Sportive

18-21

Exposition de pigeons voyageurs
Association « Evasions »
Succès du tournoi 4x4 féminin de Volley-ball
E.S.I. athlétisme
Amicale des donneurs de sang
L'amicale Laïque d'Isbergues

Culture

22-24

Portes ouvertes des ateliers d'artistes
Chouz
Flashback
« Un souffle d'ébène »

Bloc Notes

25 - 26



*La Municipalité vous souhaite
de bonnes fêtes de fin d'année !*

Inscriptions sur les listes électorales

Si vous souhaitez voter aux élections présidentielles (22 avril et 6 mai 2012) et aux élections législatives (10 et 17 juin 2012), vous devez **obligatoirement** être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique ! C'est une **obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.**

Il est encore temps de vous inscrire !

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées à l'hôtel de ville ou dans les mairies annexes de Berguette et de Molinghem au **plus tard jusqu'au 31 décembre 2011 inclus.** (pendant les heures d'ouverture des services municipaux).

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, **au plus tard à cette même date.**

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Voir article en page 3 de cette édition.

En attendant Noël...

Avec cette nouvelle édition 2011 de « En attendant Noël... », les enfants pourront découvrir avec plaisir et gratuitement, pendant toute la semaine du **lundi 19 au vendredi 23 décembre**, de nombreux spectacles, des ateliers, un concert sous une yourte et même un feu d'artifice !

*Retrouvez le programme complet
de « En attendant Noël... » dans cette édition.*

Directeur de la publication : Jacques NAPIERAJ

Rédaction, conception et impression : Mairie d'Isbergues - Service informations - 37, rue Jean Jaurès - 62330 Isbergues

Tel : 03.21.61.30.80 - Courriel : service-informations@ville-isbergues.fr - Site Internet : www.ville-isbergues.fr

Dépôt légal : Décembre 2011 - Tirage en 4 500 exemplaires - Distribution gratuite

Etat Civil

NAISSANCES

Le 5 octobre, **Grégoire DEBOFFLE**, fils de Freddy et de Anne-Claire PECQUEUR, 25 rue Georges Brassens.

Le 13 octobre, **Laura PERLEIN**, fille de Francis et de Mélanie VANDENABEELE, 421 bis rue Danton.

Le 14 octobre, **Justine DUPONT**, fille de Bernard et de Sandrine DUCATEZ, 6 E rue de Bretagne.

Le 20 octobre, **Sacha DEPUTTE**, fils de Christophe et de Mélodie LESOEN, 13 rue des Nouvelles Constructions.

Le 20 octobre, **Tom CARBONNIER**, fils de François et de Aurore COTTREZ, 53 rue le Châtelier.

Le 24 octobre, **Héloïse LEVILLAIN**, fille de Richard et de Laëtitia ZBARASZCZUK, 56 rue le Châtelier.

Le 1^{er} novembre, **Matthéo DAVIGNY**, fils de Frédéric et de Céline DUWEZ, 42 rue Edmond Mille.

Le 1^{er} novembre, **Livio BOLLENGIER**, fils de Franck et de Dorothée DEMONCHAUX, 40 rue Louise Michel

DECES

Le 13 octobre, **Patrice DELASSUS**, 79 ans, retraité, veuf de Ginette DEMOL, 239 rue Gaston Chevallier.

Le 18 octobre, **Kléber DUHAMEL**, 89 ans, retraité, veuf de Geneviève TRINEZ, 20 rue Schweitzer.

Le 20 octobre, **Paul COTTREZ**, 90 ans, retraité, époux de Yvonne DENYS, 25 bis rue Louis Dupont.

Le 23 octobre, **Théodore TALLE**, 87 ans, retraité, époux de Eva POUILLE, 20 rue Guynemer.

Le 24 octobre, **Suzanne PYSMENNYI**, 80 ans, veuve de Francis DERUELLE, 174 bis rue Joseph Duponchel.

Le 26 octobre, **Victor DUFOUR**, 66 ans, époux de Chantal BLEAUWART, 23 rue de la Libération.

Le 26 octobre, **Gérard BAILLEUL**, 65 ans, 27 rue de la Libération.

Le 26 octobre, **Gérard NOYELLE**, 78 ans, époux de Raymonde DECROCK, 27 rue d'Artois.

Le 28 octobre, **Yoann HULEUX**, 35 ans, époux de Estelle IKET, 493 rue du Marais.

Le 29 octobre, **Liliane SELIN**, 79 ans, veuve de Norbert CAMPAGNE, 384 rue du Marais.

Le 30 octobre, **Jules PRUVOST**, 88 ans, retraité, époux de Rolande HUGUET, 10 rue Léon Blum.

Le 3 novembre, **Daniel VANDAËLE**, 47 ans, époux de Geneviève LIPSIN, 123 rue Roger Salengro.

Le 5 novembre, **Emile LUCHEZ**, 82 ans, retraité, époux de Thérèse CHARLET, 32 rue des Ecoles.

Le 5 novembre, **Eric LAURENT**, 38 ans, agent de production aux Ets UGO, 3 rue Basse.

Le 9 novembre, **Léa SCHOONHEER**, 92 ans, veuve de Lucien DELANNOY, retraitée, 183 rue Basse.

Arbre de Noël du Personnel Communal

À l'occasion de l'arbre de Noël des enfants du personnel communal, l'hôtel de ville d'Isbergues, les mairies annexes de Molinghem et de Berguette, le service culturel, ainsi que les services techniques seront fermés le

mercredi 14 décembre 2011 après-midi.



Distribution des colis de Noël aux aînés

La municipalité d'Isbergues a le plaisir d'informer les aînés que le traditionnel colis de Noël, délivré aux personnes de plus de 65 ans, sera distribué de la façon suivante :

Secteur de l'ancien Molinghem :

distribution des colis

le **vendredi 9 décembre** au matin, à partir de 9H.

Secteur de l'ancien Berguette :

distribution des colis

le **vendredi 9 décembre** après-midi à partir de 13H30.

En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans la boîte à lettres et les personnes pourront passer retirer leur colis en mairies annexes de Molinghem et Berguette.

Secteur de l'ancien Isbergues :

distribution des colis

le **mardi 6 décembre**, toute la journée, à partir de 9H et le **mercredi 7 décembre**, au matin à partir de 9H.

En cas d'absence un avis de passage sera également déposé dans la boîte à lettres et les personnes pourront retirer leur colis à l'hôtel de ville.

Passage de la balayeuse

La balayeuse de la Communauté de Communes Artois Flandres, effectuera le nettoyage des rues de la commune pendant la période **du 19 au 23 décembre 2011.**

Pour tout renseignement concernant l'itinéraire emprunté par la balayeuse, prendre contact avec :

**La Communautés de Communes
Artois Flandres (C.C.A.F),**
rue Jean Jaurès
au **03.21.61.54.40**



Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous pouvez vous adresser à l'hôtel de ville ou dans les mairies annexes munis des justificatifs suivants :

➤ Une pièce d'identité en cours de validité :

- Carte nationale d'identité
- **Ou** passeport
- **Ou** permis de conduire (*valable uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité*).

➤ Un justificatif de domicile, **seront acceptées** :

- Les pièces prouvant que vous êtes domicilié dans la commune où vous souhaitez être inscrit (*facture d'électricité, gaz, eau, téléphone, impôts, ...*).

Ou

- Les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle des contributions directes communales ou que votre conjoint(e) répond à ces conditions.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, par exemple : personnes domiciliées chez un parent ou un tiers, personnes résidant à l'étranger, n'hésitez pas à contacter le service état civil de l'Hôtel de Ville d'Isbergues.

Dois-je me faire radier des listes électorales de la commune que je quitte ?

Non. La nouvelle commune où vous vous inscrivez prend en charge les démarches de radiation auprès de votre ancienne commune à l'aide de l'avis qui est établi lors du dépôt de demande d'inscription et que vous signez. C'est cet avis qui vous évite de vous occuper, personnellement, de la radiation auprès de votre ancienne commune d'inscription.

Dois-je me réinscrire sur les listes électorales si je déménage dans la même commune ?

Oui, car il s'agit tout de même d'un changement d'adresse et donc d'un changement de domicile. Si vous négligez la démarche de nouvelle inscription, les courriers qui vont être adressés dans le cadre des opérations électorales vous seront envoyés à votre ancienne adresse. Or, La Poste ne les fait pas suivre et les retourne à la mairie. En l'absence d'indications de votre part, la mairie considérera que vous n'êtes plus domicilié dans la commune et pourra demander votre radiation des listes.

Permanences des élus

HOTEL DE VILLE

M. Jacques NAPIERAJ, Maire
Jeudi de 14H30 à 16H

Mme Micheline DAUTRICHE, 1^{ère} adjointe
Lundi de 14H à 16H30 sur rendez-vous.

Mme Geneviève DUPONT, adjointe au logement social
Mardi de 15H à 17H sur rendez-vous.

M. Gérard CORRIETTE, adjoint aux sports et aux associations
Lundi de 9H à 11H30 sur rendez-vous.

Mme Marie-Andrée PAYELLE, adjointe aux affaires scolaires et cantines
Vendredi de 9H à 11H30 sur rendez-vous.
☎ 03.21.61.30.80

MAIRIE ANNEXE de BERGUETTE

M. André SAVARY, maire délégué
Sur rendez-vous.
☎ 03.21.26.59.18

MAIRIE ANNEXE de MOLINGHEM

M. Claude MERCIER, maire délégué
Sur rendez-vous.
☎ 03.21.61.59.95

A l'occasion des vacances de Noël, les permanences du maire, des maires délégués et des adjoints sont suspendues du :
lundi 19 décembre
au vendredi 30 décembre 2011 inclus.

Services municipaux

Changement des horaires d'ouverture des mairies annexes de Berguette et Molinghem

Pendant les **vacances de Noël**, les mairies annexes de Berguette et Molinghem seront ouvertes du :

Lundi au jeudi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30,
et le vendredi matin de 8H à 12H

Conseil municipal

Le conseil municipal de la ville d'Isbergues se réunira à l'hôtel de ville le **mardi 20 décembre 2011 à 18H.**

Téléthon

2 ET 3 DÉCEMBRE 2011

Pour la 25^{ème} édition du Téléthon qui se déroulera les 2, 3 et 4 décembre, de nombreuses manifestations et animations diverses vous seront proposées par différentes associations de la commune.

Durant cette période, une opération " Videz vos tiroirs " sera mise en place, elle vise à récolter un maximum de téléphones portables usagés, toutes marques confondues, quel que soit leur état de fonctionnement. Le fruit de leur recyclage sera intégralement reversé au Téléthon. Le montant reversé est fonction de l'état, de l'âge du téléphone et de la présence de batterie.

Les accessoires sont acceptés, mais ne génèrent aucun profit.

La collecte se fera du 21 novembre au 5 décembre inclus, à l'hôtel de ville d'Isbergues, en mairies annexes de Molinghem et Berguette aux heures d'ouverture.

On estime entre 12 et 15 millions le nombre de téléphones portables qui sommeillent dans les tiroirs des français. Les téléphones portables (dont seuls 5% sont recyclés) contiennent des métaux lourds et hautement polluants entraînant des contaminations toxiques, irréremédiables pour l'environnement.

Info énergie

Vous construisez ou rénovez votre logement ?

Vous avez besoin d'informations et de conseils sur l'isolation, le chauffage, l'eau chaude sanitaire... ?

Vous souhaitez en savoir plus sur les énergies renouvelables ?

Un conseiller « INFO ENERGIE » vous reçoit individuellement et GRATUITEMENT sur rendez-vous. Il vous renseigne sur toutes les questions liées aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.

La prochaine permanence info énergie aura lieu le vendredi 16 décembre de 14H à 17H30 à la Communauté de Communes Artois Flandres (C.C.A.F), place Jean Jaurès.

Renseignements et prise de rendez-vous
au 03.21.61.54.40.

Foire d'hiver



La 24^{ème} foire aura lieu du samedi 3 au dimanche 11 décembre 2011, place du Kiosque, rue Cense Balque.

Une distribution de bons offerts par la municipalité et donnant l'accès aux manèges et stands, aura lieu le dimanche 4 décembre à 15H30, place du Kiosque.

De plus, deux journées à demi-tarif sont prévues le mercredi 7 et le samedi 10 décembre.

Passage du Tour de France 2012 à Isbergues !

La 99^{ème} édition du Tour de France cycliste, distante de 3479 kilomètres, se déroulera du 30 juin au 22 juillet 2012.



Le départ se fera de Liège, puis le peloton restera deux jours supplémentaires en Belgique avant de rejoindre le Nord de la France pour la 3^{ème} étape du Tour. Cette étape qui se déroulera sur un parcours de 197 km, allant de Orchies à Boulogne-sur-Mer, passera sur la commune d'Isbergues le mardi 3 juillet 2012.

Amateurs et passionnés de cyclisme, retenez bien cette date !

Les Voies navigables de France (V.N.F) vous informent !

Priorité aux piétons sur les chemins de Halage !

Les chemins bordant les canaux sont ouverts à tous. Pour la sécurité des promeneurs, la circulation sur les chemins de halage, dans la majorité des sites, **est interdite à tout véhicule** : auto, vélo, moto, scooter, quad... *Seuls les navigants et véhicules de service peuvent être autorisés.*

Toute infraction à cette règle est passible d'une contravention de grande voirie pouvant atteindre 12 000 €.

Il existe certains secteurs, aménagés en partenariat avec les collectivités, où la circulation cycliste ou équestre voire automobile est autorisée. Des panneaux ont été installés pour signaler cette possibilité.

Pose de la 1^{ère} pierre de la nouvelle gendarmerie

Samedi 22 octobre à 10H30, élus et officiers de gendarmerie se sont réunis rue de la Roselière (commune associée de Berguette), afin d'assister à la pose symbolique de la 1^{ère} pierre de la nouvelle gendarmerie d'Isbergues.

M. Jacques NAPIERAJ, maire d'Isbergues, conseiller général et M. Michel VANCAILLE, président de Pas-de-Calais Habitat ont invité les services de l'état représentés par M. le sous-préfet Jean-Michel BEDECARRAX et les autorités de la gendarmerie par M. le Lieutenant-colonel BISOGNIN, commandant du groupement de gendarmerie du département du Pas-de-Calais et de Madame la Capitaine SORIA, commandant de la compagnie de Béthune.

Après l'officialisation du démarrage des travaux, Monsieur le Maire a invité l'ensemble des participants à se rendre à l'hôtel de ville pour assister aux traditionnels discours d'usage.



Dans son allocution, Monsieur le Maire a souligné la longue attente et les péripéties qui ont ralenti ce dossier depuis 2005, année où Monsieur le Maire mit sur les rails ce projet avec le commandant LEFORT, qui à l'époque était capitaine.

Monsieur NAPIERAJ a énoncé une à une les dates marquant chacune des étapes du projet : 2006, premier contact avec Pas-de-Calais Habitat ; 2007, achat des terrains et accord du ministère pour l'exécution du projet en février 2009 et enfin, dépôt du permis de construire en décembre 2009 qui a demandé 11 mois pour être instruit.

Monsieur Michel VANCAILLE, président, de Pas-de-Calais habitat a quant à lui justifié une partie du retard de l'instruction du dossier par le fait que l'un de ses collaborateurs a été muté, emportant avec lui le dossier de la gendarmerie. Mais aussi par le fait que la société a dû plaider auprès du conseil d'état pour obtenir l'accord de construire cette nouvelle structure, qui, rappelle Monsieur VANCAILLE, a été financée à hauteur de 3,5 millions d'euros par Pas-de-Calais Habitat.



Malgré tout ce retard, précise le président de Pas-de-calais Habitat, la nouvelle gendarmerie devrait ouvrir ses portes en décembre 2012 et la gendarmerie nationale devra verser à la société immobilière un loyer annuel de 150 000 € pendant 41 ans.

Le lieutenant-colonel BISOGNIN prit ensuite la parole pour remercier Monsieur le Maire en soulignant que « là où il y a une volonté, il y a un chemin » et que malgré tout le temps perdu le projet va aboutir. Il précise que cette nouvelle gendarmerie, construite sur 7 500 m² dans la rue de la Roselière, abritera une quinzaine de gendarmes. La brigade disposera d'une surface de 322 m² pour assurer ses missions, de 13 logements individuels et de deux logements adjoints.

Le lieutenant-colonel BISOGNIN a également ajouté que ce projet est une étape symbolique pour ce service de proximité qu'est la gendarmerie, car la population éprouve de plus en plus le besoin de sécurité. Il a ensuite rappelé les différentes fonctions de la gendarmerie : protection de la population, respect des lois,...

Pour terminer, Monsieur le sous-préfet, Jean-Michel BEDECARRAX, a rappelé le principal objectif de l'état qui est de préserver la paix publique. Pour se faire, l'état s'organise par rapport à cela, en modernisant les moyens de la gendarmerie chargée de la mise en œuvre des missions.

Ces nouveaux locaux vont donc permettre d'optimiser les actions de la gendarmerie dans sa lutte contre la délinquance, recrudescence des vols de métaux, d'objets funéraires,... mais aussi en tenant compte de l'évolution de la société, dont le développement des moyens de communication a considérablement augmenté notamment grâce à Internet, et qui en contrepartie, voit augmenter le nombre d'escrocs en tous genres.

Pour clore cette cérémonie, Monsieur le Maire a repris la parole et a invité l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.



Depuis plus de 10 ans, la ville d'Isbergues s'est engagée dans une politique culturelle active en se dotant d'un service culturel chargé de développer les actions culturelles en partenariat avec les acteurs locaux et plus particulièrement les écoles et associations agissant dans ce domaine.

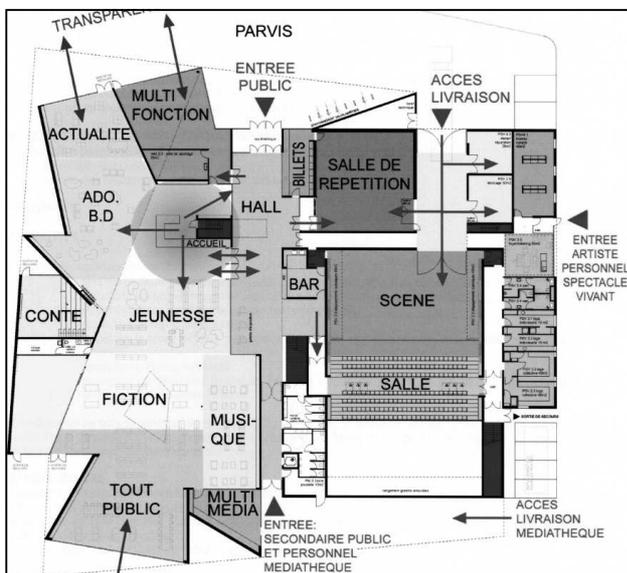
La politique culturelle de la commune s'organise autour d'une programmation riche et diversifiée faisant intervenir de nombreux domaines artistiques (danse, musique, arts graphiques, théâtre...), ponctuée de grands évènements, tels que « Ville Ouverte, ville en Fête », mais également autour d'une politique d'éducation culturelle et artistique par le biais d'ateliers organisés dans les domaines de l'expression scénique, de la musique, de la danse, de la lecture, des arts plastiques, du théâtre. A chaque étape de la programmation, une attention toute particulière est portée au jeune public.

Le futur pôle multiculturel dont les travaux ont déjà démarré le 10 octobre 2011, va permettre de regrouper en une seule structure, ces différentes formes d'expression culturelle et se veut avant tout polyvalent et évolutif.

La médiathèque

La médiathèque est conçue pour accueillir de multiples espaces accessibles à tous, favorisant les échanges, les rencontres, ... avec :

- un espace actualité : les visiteurs auront dans ce lieu, accès à près de 92 abonnements périodiques : journaux nationaux, presse quotidienne régionale, mensuel et pourront les consulter sur place.
- une « passerelle intergénérationnelle » où l'on retrouvera les bandes dessinées adulte et jeunesse ainsi que les romans pour ados et jeunes adultes ;
- un espace multimédia sera composé de postes informatiques dédiés à la formation et à l'accompagnement
- un espace image, musique et cinéma, permettra la consultation sur place de DVD et de CD
- un espace « Fonds Local » fera découvrir un éventail des productions du Nord-Pas-de-Calais (documentaires ou fictions) et sera l'occasion de promouvoir des auteurs régionaux.
- un espace « romans adulte » ;
- un espace « fiction jeunesse » (4-13 ans), et un espace « petite enfance » (0 - 3 ans), avec un mobilier adapté aux tout-petits, avec des livres sous toutes leurs formes : en tissus, plastifiés, cartonnés.
- une salle heure du conte pourra accueillir 30 enfants et accompagnateurs pour la séance hebdomadaire ;
- une salle multifonctions nous offrira la possibilité de mettre en place des animations et des ateliers divers et variés.



Pôle multiculturel d'Isbergues (suite)



➤ un espace documentaire qui s'adressera à toutes les générations et sera divisé en 6 pôles thématiques :

- le « Pôle Vie Pratique » regroupe les documents sur l'emploi, la formation continue, l'informatique.
- le « Pôle Bien-être » sera dédié à la santé du corps et de l'esprit. Il comprendra, par exemple des documents sur la relaxation, le sport, les médecines douces, l'aménagement des espaces ;
- le « Pôle Temps libre » permettra de découvrir les livres et les DVD afférant au bricolage, au jardinage, à la décoration, à la cuisine, aux loisirs créatifs ;
- le « Pôle Parentalité » sera intégré dans le secteur jeunesse dans lequel les parents et les personnels de la petite enfance.
- le Pôle « Comprendre le monde » regroupera les documents sur l'histoire, la géographie, l'écologie, la botanique, la zoologie ;
- le Pôle « Arts, Image, musique et cinéma » regroupera les livres et dvd traitant de la peinture, de la sculpture, de la photographie, et de tous les arts du spectacle.

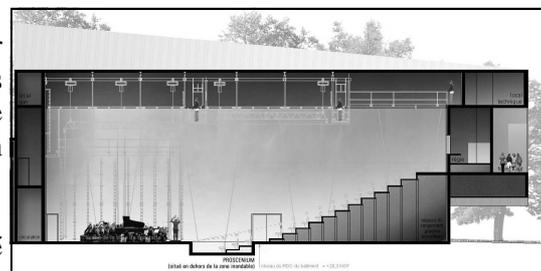
Le pôle spectacle

Un espace assez conséquent sera réservé au pôle spectacle qui comprendra :

➤ une salle de spectacle de 395 places, conçue de façon à pouvoir évoluer dans le temps et offrant de larges possibilités d'accueil des nombreuses formes artistiques, grâce à ses équipements logistiques et à un espace scénique de 18 mètres par 11 mètres de profondeur, constitué d'un plancher suffisamment souple pour la pratique sans danger de la danse.

➤ des loges et un espace réservé aux artistes ont été disposés à proximité immédiate de la scène.

➤ une salle de répétition équipée d'un dispositif permanent d'accrochage en plafond pour les éclairages et les simulations de décors afin de permettre les répétitions dans des conditions optimales, offrant également des possibilités pour la mise en place d'expositions ou la pratique d'atelier théâtral amateur.



Le fonds documentaire

Dès son ouverture, la médiathèque comptera près de 42 000 documents dont 35 000 livres, 1 750 DVD et 5 250 CD se décomposant comme suit :

- ↪ 9 625 romans / adulte ;
- ↪ 4 725 romans / jeunesse ;
- ↪ 3 150 albums ;
- ↪ 3 500 bandes dessinées pour petits et grands ;
- ↪ 14 000 livres et 450 dvd documentaires ;
- ↪ 900 dvd de fictions / adulte et 400 dvd de fictions / enfants ;
- ↪ 5 250 CD (rock, variétés internationales, chanson française, musique du monde, musique classique, ...).

Le téléchargement de livres, de titres musicaux ou de films sera possible depuis la médiathèque.

Un portail Web sera accessible pour tous supports se connectant à Internet et permettra d'être informé en temps réel des dernières acquisitions, des animations, spectacles et donnera la possibilité de réserver des documents.



Illuminations fêtes de fin d'année 2011

REGLEMENT DE L'OPÉRATION

Article 1 : Présentation.

La ville d'Isbergues organise pour la 6^{ème} année une opération « illuminations » pour les fêtes de fin d'année. Elle est destinée à encourager, par une démarche personnelle ou familiale, la décoration de balcons, fenêtres, maisons individuelles, appartements, jardins, fermes, commerces ...situés sur le territoire de la commune et à récompenser les plus belles réalisations.

Article 2 : Conditions de participation.

Toute personne ou famille, propriétaire ou locataire, demeurant sur le territoire de la commune peut participer. Le seul fait de décorer ou d'illuminer sa maison ou alentours pendant la durée de l'opération tient lieu d'inscription.

Les illuminations devront être visibles depuis la voie publique.

La commune contribuera, comme chaque année, à l'illumination des rues et des bâtiments municipaux, mais ne participera pas à l'évènement.

Article 3 : Dates.

L'opération aura lieu du **19 décembre 2011 au 2 janvier 2012**. Le lieu devra être illuminé dès 18H durant la période précitée.

Article 4 : Jury.

Un jury, présidé par le Maire, composé de représentants de la municipalité, sillonnera l'ensemble du territoire de la commune, pendant la durée de l'opération. Les membres du jury ne pourront pas être primés.

Article 5 : Attribution et remise des prix.

Le jury décernera deux catégories de prix :

* **Le prix de la plus belle composition individuelle.** (maison, balcon et/ou jardin...), environ 70 réalisations seront primées.

* **Le prix de la plus belle vitrine commerciale,** environ 20 réalisations seront primées.

Les décisions du jury sont sans appel.

Les lauréats seront prévenus individuellement à la mi-janvier et la liste des résultats sera affichée en mairie. Toute personne primée qui ne souhaiterait pas être considérée comme ayant participé à l'opération ou qui dérogerait à l'un des articles du présent règlement, notamment l'article 7, pourra se désister de son prix en se faisant connaître en mairie dans les trois jours suivant réception de l'avis d'attribution de lot.

Une remise de prix, présidée par Monsieur le Maire, sera organisée courant février 2012.

Article 6 : Responsabilité, sécurité

Les illuminations seront réalisées par les participants sous leur propre responsabilité et selon les normes de sécurité en vigueur. La municipalité ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable de quelque dommage que ce soit.

Article 7 : Communication, publicité

La participation et l'acceptation d'un prix implique de la part de chaque lauréat, l'autorisation de diffuser son nom et sa photo ainsi que les photos de la réalisation primée pour les besoins de communication de la commune, notamment par voie de presse.

La participation à l'opération vaut acceptation, sans réserve, du présent règlement.



La résidence Foyer Logement

ANNIVERSAIRES

Le 24 novembre dernier la structure a fêté les anniversaires de Marie-Louise B, 82 ans ; Fernande D, 80 ans ; Christiane D, 66 ans et Paul G, 83 ans. Le personnel de la Résidence leur a confectionné un framboisier.

ANIMATION INTERGENERATIONNELLE



Le 26 octobre, une animation intergénérationnelle a été organisée entre les enfants de l'accueil de loisirs d'Automne et les résidents. Au programme de l'après-midi, échanges autour du livre et des jeux de société accompagnés d'un goûter.

SORTIE A SAINT - JOSEPH VILLAGE

Le 25 octobre, une dizaine de résidents du foyer logement accompagnés de personnes faisant partie des clubs des aînés de la commune ont effectué une sortie culturelle à St Joseph village à Guînes avec tous les enfants de l'Accueil de Loisirs d'automne. Cette sortie a eu pour but de resserrer les liens entre les générations. Au cours de la visite, les enfants ont pu découvrir la manière de vivre au XXème siècle à travers les différents lieux observés dans le village.

VENTE DE BISCUITS ET DE CONFISERIES

Les résidents ont bénéficié le 3 et 16 novembre d'une vente de biscuits et de confiseries par M^{me} NOEL de Saint-Venant.

DECORATIONS DE NOEL

Les résidents vont participer à la décoration de leur salle de restauration, de leur espace de détente et de l'entrée le vendredi 2 décembre après-midi. La décoration sera effectuée avec les membres du personnel de La Résidence. Les résidents termineront cet après-midi par une dégustation de chocolat chaud et de brioches.

REPAS DE NOEL

Le repas de Noël des résidents aura lieu le dimanche 11 décembre prochain. L'animation sera assurée par l'orchestre « RENDEZ-VOUS » de CALAIS.

Accueil de loisirs d'Automne

Pendant la première semaine des vacances de la Toussaint une cinquantaine d'enfants ont été accueillis à l'accueil de loisirs d'automne organisé par la municipalité en partenariat avec « Les Francas » du Pas-de-Calais (Association d'Education Populaire).

Répartis en trois groupes, 3-4 ans, 5-6 ans et 7-13 ans ; encadrés par le directeur Fabien DEMAN et six animateurs, les enfants ont pu participer à de nombreuses activités sur le thème de « Au siècle dernier ».

Les plus petits ont effectué une promenade en calèche avec le centre équestre de St-Venant, ainsi qu'une visite au point lecture de la commune. Aussi, les enfants ont réalisé des activités manuelles et ont participé à différents jeux.

Les moyens ont pu profiter d'une sortie à la piscine et s'initier au théâtre. En effet, un comédien est venu sur la commune pour faire découvrir cette activité autour de différents ateliers.

Les plus grands ont pu apprécier une sortie au laser game de Bruay-la-Buissière et participer à un rallye historique autour des cartes postales des années 1900 à 1950, ayant pour objectif de retrouver les lieux illustrés sur d'anciennes cartes postales.

Pour cette semaine de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs, l'école Ferry était transformé en un lieu du siècle dernier avec des jeux traditionnels en bois et l'installation d'une basse-cour.



Dans le cadre du thème « Au siècle dernier », tous les enfants de l'accueil de loisirs d'Automne ont rendu visite aux aînés du foyer « La Résidence », afin de partager avec eux un goûter. Cela leur a permis d'échanger avec les aînés autour de jeux de société et de livres empruntés à la bibliothèque.

Les aînés de la Résidence et les enfants de l'accueil de loisirs ont également participé conjointement à une sortie à l'écomusée St Joseph village de Guînes, village du début du XX^{ème} siècle entièrement reconstitué à l'aide des matériaux et des outils d'époque.

Compte tenu du succès rencontré en 2011, par les accueils de loisirs des petites vacances, la municipalité a décidé de réitérer cette expérience en 2012, pendant les vacances de février, de printemps et d'automne.

Sortie intergénérationnelle à St Joseph Village

Dans le cadre de son thème « Au siècle dernier », l'accueil de loisirs d'automne, dirigé par l'association d'éducation populaire « Les Francas », a organisé avec le concours de la municipalité, une sortie intergénérationnelle, le mercredi 26 octobre dernier, à Saint Joseph Village près de Guînes, avec les aînés du foyer « La Résidence » et les clubs de la commune.



Quarante huit enfants de l'accueil de loisirs, accompagnés d'une dizaine de résidents du foyer logement et d'une quinzaine de personnes faisant partie des clubs des aînés de la commune, ont visité ce charmant village écomusée de 1900, grandeur nature, où boutiques et échoppes ont fidèlement été reconstituées par une famille d'artisans, à l'aide de matériaux et d'outils d'époque.

A peine arrivés au Village, adultes et enfants ont commencé par un bon déjeuner, pour ensuite débiter l'après-midi par la visite du site, en petits groupes d'environ 8 enfants encadrés par quelques aînés.

Au cours de la visite, adultes et enfants ont pu découvrir comment vivaient les grands parents au bon vieux temps, à travers différentes reconstitutions : une école, un moulin, une forge, une épicerie, un garage, une boulangerie, un musée agricole, un estaminet, une cordonnerie, une chapelle, une imprimerie, une quincaillerie, une menuiserie,...

Des milliers d'outils et d'ustensiles de l'époque ont réveillé de merveilleux souvenirs chez les plus anciens et soulevé beaucoup d'interrogations chez les plus jeunes : Pourquoi on lavait le linge sur une planche ? A quoi servent les trous sur les pupitres d'écoles ? Comment fonctionnent les toilettes sans chasse d'eau ? Que fait-on avec la farine du moulin ?



Les questions fusaient de partout et les aînés ont beaucoup apprécié de pouvoir y répondre et ainsi pouvoir apporter de nombreuses explications sur la façon dont on vivait au siècle dernier.

Tous les participants à cette sortie ont été enchantés par la visite de St Joseph Village, aussi bien les enfants que les adultes. Les plus anciens ont même déclaré : « si c'était à refaire, je recommencerais ce type d'expérience avec les enfants sans hésiter ».

Les enfants ont exprimé à leur manière leur reconnaissance envers leurs aînés, par de grands mercis et des embrassades.

Le point Lecture

À l'occasion des vacances de décembre, la médiathèque « Le Point Lecture » sera ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 10H à 12H et de 13H30 à 17H. L'occasion pour tous d'emprunter des ouvrages ou de consulter sur place. Le personnel vous accueillera dans une ambiance de Noël : des ouvrages sur ce thème seront mis en avant aussi bien en documentaires qu'en albums ou romans, et « Le Point Lecture » revêtira ses plus belles décorations.



Nouveau : Certains enfants ont déjà profité de « L'Heure du Conte » : l'occasion pour eux de se laisser entraîner dans une histoire contée par Doriane, qui, par le rythme, les expressions, les intonations et la gestuelle capte l'attention et fait vivre les personnages.

Désormais et afin que le conte soit adapté à l'âge des auditeurs « L'Heure du Conte » vous donne rendez-vous **tous les premiers mercredis du mois** : de 10H30 à 11H pour les Boutchoux (2-6 ans) et de 11H15 à 11H45 pour Tiboux (7-10 ans)

Prochains rendez-vous donc **les mercredis 7 décembre 2011 et 4 janvier 2012.**

Renseignements et réservations auprès de la médiathèque au 03.21.66.85.40

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mercredi 28 septembre 2011

1. Adoption du compte rendu de la réunion du 17 juin 2011

Le compte rendu de la réunion du 17 juin 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Naissances - décès

Monsieur le Maire adresse ses félicitations, au nom du conseil municipal, à Monsieur et Madame DESCAMPS-DELLEVILLE à l'occasion de la naissance de leur fils Axel né le 13 juillet 2011 ainsi qu'à Madame Marie-France DELLEVILLE pour la naissance de son petit-fils et à Madame Thérèse BARRANCO pour la naissance de sa petite-fille Anaïs née le 20 juillet 2011.

Il adresse ses condoléances à la famille de Monsieur Maxime THELLIER décédé le 15 juin 2011 (beau-père de Madame Nathalie THELLIER-PIQUET), à la famille de Madame Guilaine PLOCKYN-MAZINGUE décédée le 20 juin 2011 (épouse de Monsieur François PLOCKYN), à la famille de Madame Ginette LEROY-RINGOT décédée le 29 août 2011 (belle-mère de Monsieur Jean BODLET) et à la famille de Monsieur Jean-Claude GYRE décédé le 3 septembre 2011 (père de Monsieur Michaël GYRE).

3. Remerciements

- Fanfare de Molinghem-Isbergues (subvention et aide apportée à l'organisation de son 80^{ème} anniversaire et du festival du Val de Lys),
- M. François PLOCKYN et ses enfants (aide matérielle et pécuniaire ainsi que pour les marques de sympathie lors du décès de son épouse),

Pour subventions :

- Section Danse de la Maison de Jeunes et d'Education Permanente de la région d'Isbergues,
- Amicale des donateurs de sang bénévoles du district d'Isbergues,
- Relais Emploi Alfa,
- Institut pour la recherche sur le cancer de Lille,
- SOS Village d'Enfants,
- Jardiniers de France,

- Le Club Rétro d'Isbergues,
- Le Club « Vivre et Sourire »,
- La Maison de Jeunes et d'Education Permanente de la région d'Isbergues,
- Association d'Action Educative du Pas-de-Calais,
- Association APARDE,
- Association Régionale de Défense des Victimes de l'Amiante du Nord / Pas-de-Calais,
- La Prévention Routière,
- Association « Ensemble pour Manon ».

4. Constitution d'une régie de recette d'état de police municipale

Considérant l'obligation légale de mettre en place une régie d'Etat pour l'encaissement des amendes forfaitaires et des consignations émises par l'agent de Police Municipale, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de proposer à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais l'institution d'une régie de recette d'Etat pour percevoir le produit des contraventions dressées par le gardien de police municipale en application de l'article L.2212-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et le produit des consignations prévues par l'article L.121- 4 du Code de la Route.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.04.03)

5. Subventions année 2011

Après délibération, le conseil municipal décide au titre de l'année 2011 :

> d'allouer les subventions complémentaires suivantes :

article 6574/025 : subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé / aides aux associations :

- * Amicale Laïque d'Isbergues : + 991 €
- * Amicale Laïque de Molinghem : + 1 741 €

article 6574/40 : subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé /sports :

- * M.J.E.P. section aéromodélisme : + 300 €

> de réduire la subvention suivante qui a été allouée par délibération du conseil municipal n°11.02.04 du 12 avril 2011 :

article 6574/40 : subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé /sports :

- * Association des boulistes I.M.B.G : - 491 €

> d'annuler les subventions suivantes qui ont été allouées par délibération du conseil municipal n°11.02.04 du 12 avril 2011 :

article 6574/025 : subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé /aides aux associations :

- * La Vie Active (I.M.E. « Jeannette Prin » à CALONNE-RICOUART) : - 508 €
- * Mouvement « Vie Libre » section Audomaroise : - 240 €
- * Jeunesse au plein air : - 39 €

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.04.04)

Concernant la demande d'Urgence humanitaire dans la corne d'Afrique, le conseil municipal décide d'attendre qu'une demande soit formulée par l'Association des Maires.

6. Décision modificative budgétaire n°1

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il convient d'ajuster les crédits prévus au budget 2011.

Le conseil municipal, considérant les dépenses attendues et sur la proposition de son président, décide d'apporter les modifications suivantes au budget 2011 :

Fonctionnement :

Dépenses :

- 60631/020 : Fournitures d'entretien + 2 000 €
- 60632/020 : Fournitures de petit équipement : + 20 000 €
- 6135/821 : Location mobilière + 12 000 €

61522/020 : Bâtiments : - 18 000 €
 616/020 : Primes d'assurance
 + 82 000 €
 6455/020 : Cotisations pour assurance du
 personnel : - 82 000 €
 023/01 : Virement à la section d'investis-
 sement: + 349 184 €
 6535/021 : Formation : - 1 754 €
 6574/025 : Subventions : + 1 945 €
 6574 / 040 : Subventions : - 191 €
Total des dépenses : 365 184 €

Recettes :

74832/01 : Fonds départemental de taxe
 professionnelle : + 365 184 €

Investissement :

Dépenses :

21312/211 : bâtiments scolaires :
 - 20 000 €
 2151/824 : réseaux de voirie : + 28 000 €
 2188/024 : autres immobilisations :
 + 4 000 €
 2313/33 : constructions : + 337 184 €
Total des dépenses : 349 184 €

Recettes :

021 : virement à la section de
 fonctionnement : + 349 184 €

Délibération adoptée à l'unanimité
 (n° 11.04.05).

7. Modification du tableau des effectifs

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984
 modifiée portant dispositions statutaires
 relatives à la fonction publique
 territoriale, Monsieur le Maire indique
 qu'il convient, en raison de l'évolution
 des textes et de l'avancement de grade
 des agents, de modifier le tableau des
 effectifs.

Délibération adoptée à l'unanimité
 (n°11.04.06)

8. Cession d'une partie du terrain cadastré section 575 AH n°157 situé rue Léon Blum à Isbergues au profit de « La Vie Active »

Monsieur le Maire informe l'assemblée
 que « La Vie Active » dont le siège social
 est situé à Arras, souhaite acquérir une
 partie de la parcelle cadastrée section 575
 AH n°157, situé rue Léon Blum, pour une
 contenance globale de 59 ares et 79 cen-
 tiares, afin d'implanter un E.H.P.A.D.
 (Etablissement d'Hébergement Pour
 Adultes Dépendants).

Le conseil municipal, après délibération,
 décide la cession amiable d'une partie du
 terrain cadastré section 575 AH n°157
 situé rue Léon Blum, d'une contenance
 totale de 5 979 m², au profit de « La Vie
 Active » et autorise Monsieur le Maire à
 signer tous les documents nécessaires à
 cette cession amiable.

Délibération adoptée à l'unanimité
 (n°11.04.01).

9. Demande de garantie d'emprunt formulée par « Le Logement Rural » pour la construction d'un E.H.P.A.D de 92 lits, rue Léon Blum à Isbergues

Vu la demande formulée par la S.A.
 d'H.L.M. « Le Logement Rural » dont le
 siège social est situé à ARRAS et tendant
 à obtenir la garantie communale d'un
 emprunt d'un montant de 9 023 023 €
 destiné au financement de l'opération de
 construction d'un E.H.P.A.D de 92 lits
 rue Léon Blum, accorde sa garantie, pour
 le remboursement d'un emprunt d'un
 montant total de 9 023 023 € que la S.A.
 d'H.L.M. « Le Logement Rural » se
 propose de contracter auprès de la Caisse
 des Dépôts et Consignations. Ce prêt est
 destiné à financer la construction d'un
 E.H.P.A.D de 92 lits rue Léon Blum.

Le conseil municipal autorise Monsieur le
 Maire à intervenir au contrat de prêt qui
 sera passé entre la Caisse des Dépôts et
 Consignations et l'emprunteur.

Délibération adoptée à l'unanimité
 (n°11.04.02).

10. Délibération des communes membres autorisant l'E.P.C.I compétent en matière de P.L.U à instituer la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire intercommunal

Considérant que l'article L.331-2 4° du
 code l'urbanisme prévoit que les
 communes membres d'un établissement
 public de coopération intercommunale
 (E.P.C.I) compétent en matière
 de P.L.U autorisent celui-ci, par
 délibération, à instituer la taxe d'aména-
 gement sur l'ensemble du territoire
 intercommunal avec leur accord exprimé
 dans les conditions prévues par le II de
 l'article L.5211-5 du code général des
 collectivités territoriales, le conseil
 municipal donne son accord à la
 Communauté de Communes Artois-

Flandres, compétente en matière
 de P.L.U pour instituer la taxe
 d'aménagement définie aux articles
 L. 331-1 à L. 331-34 du code de
 l'urbanisme en lieu et place de la
 commune d'Isbergues.

Délibération adoptée à l'unanimité
 (n°11.04.07).

Il est précisé que la taxe d'aménagement
 sera instituée à partir du 1^{er} mars 2012.

11. Vente par la S.A. D'H.L.M. « ICF NORD-EST » de 4 logements individuels situés 1, 4 et 10, rue Georges Brassens et 4, rue Martin Luther King

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée
 que la S.A. d'HLM « ICF NORD-EST »
 souhaite procéder à la vente de 4
 logements individuels situés 1, 4 et 10,
 rue Georges Brassens et 4, rue Martin
 Luther King.

Le conseil municipal, après délibération,
 émet un avis favorable concernant la
 vente de 4 logements individuels situés 1,
 4 et 10, rue Georges Brassens et 4, rue
 Martin Luther King, sous réserve que
 ceux-ci soient vacants ou vendus aux
 locataires actuels.

Délibération adoptée à l'unanimité
 (n°11.04.08).

12. Autorisation à Monsieur le Maire de signer les marchés déclarés infructueux ou sans suite lors du premier appel d'offres passé pour la construction du pôle multiculturel à Isbergues

Monsieur le Maire rappelle que le conseil
 municipal a donné son accord par
 délibération n°10.03.23 du 23 juin 2010
 concernant le lancement d'un appel
 d'offres ouvert européen relatif à la
 réalisation de travaux de construction
 d'un pôle multiculturel.

Ce marché a été divisé en 17 lots. A
 l'issue de la CAO du 6 juillet 2011, 13
 lots ont été attribués et 4 lots ont été
 déclarés infructueux. Toutefois, Monsieur
 le Maire, par décision n°2011/03, a
 décidé de déclarer le lot « menuiserie
 extérieure en aluminium » sans suite pour
 motif d'intérêt général lié aux incertitudes
 juridiques qui entouraient la procédure
 d'examen des offres et notamment
 d'erreurs dans le rapport d'analyse
 présenté par le maître d'œuvre.

Ces lots ont donc été relancés conformément aux procédures du code des marchés publics.

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble de ces marchés et les avenants éventuels dans la limite de 1 822 971 € TTC.

Le conseil municipal, après délibération,

- autorise la passation des marchés avec les entreprises retenues conformément au code des marchés publics ;
- autorise la signature par le pouvoir adjudicateur des offres des marchés subséquents et des avenants dans la limite de 1 822 971 € TTC.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.04.09).

13. Tarif des concessions des cimetières

Monsieur le Maire propose de revoir le tarif des concessions des cimetières, fixé par délibération n°10.04.16 du 29 septembre 2010, en appliquant une augmentation de 1,9 % à compter du 1^{er} janvier 2012 et d'arrondir à l'euro le plus proche.

Le conseil municipal, après délibération, décide de fixer le prix du terrain des concessions perpétuelles des cimetières à compter du 1^{er} janvier 2012, à 36 € le mètre carré.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.04.12).

14. Tarif des cases des columbariums

Monsieur le Maire propose de revoir le tarif de location des cases des columbariums dans les cimetières de la ville fixé par délibération n° 10.04.17 du 29 septembre 2010, en appliquant une augmentation de 1,9 % à compter du 1^{er} janvier 2012 et d'arrondir à l'euro le plus proche.

Le conseil municipal, après délibération, décide de fixer le prix de cession des cases des columbariums dans les cimetières de la ville à compter du 1^{er} janvier 2012, comme suit :

- durée d'occupation de **15 ans** : 276 €,
- durée d'occupation de **30 ans** : 549 €,
- durée d'occupation de **50 ans** : 916 €.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.04.13).

15. Gratifications accordées aux mères de famille à l'occasion de la remise de la médaille de la famille française

Monsieur le Maire propose de revoir le montant des gratifications accordées à l'occasion de la fête des mères et fixées par délibération du conseil municipal n° 10.04.18 du 29 septembre 2010, en appliquant une augmentation de 1,9 % avec arrondi à l'euro le plus proche à compter du 1^{er} janvier 2012.

Le conseil municipal, après délibération, fixe comme suit à compter du 1^{er} janvier 2012, le montant des gratifications à accorder aux mères de famille à l'occasion de la remise de la médaille de la famille française :

- médaille d'or : 93 €,
- médaille d'argent : 75 €,
- médaille de bronze : 64 €.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.04.14).

16. Gratifications allouées à l'occasion de l'attribution de la médaille régionale, départementale et communale

Monsieur le Maire propose de revoir les montants des gratifications allouées à l'occasion de l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, aux salariés de la ville, en appliquant une augmentation de 1,9 % et d'arrondir à l'euro le plus proche.

Le conseil municipal, après délibération, décide que les salariés de la ville, dont les dossiers seront instruits à compter du 1^{er} janvier 2012 et auront obtenu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, se verront attribuer une gratification à cette occasion de :

- échelon or : 726 €
- échelon vermeil : 545 €
- échelon argent : 358 €

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.04.15).

17. Tarif des locations de salles municipales

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs des locations de salles fixés par délibération n° 10.04.20 du 29 septembre 2010, en appliquant une augmentation de 1,9 % avec arrondi à l'euro le plus proche à compter du 1^{er} janvier 2012.

Le conseil municipal, après délibération, décide d'augmenter de 1,9 % les tarifs des locations de salles pour les contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 2012 et d'adopter le règlement qui s'applique pour les contrats conclus à compter du 1^{er} janvier 2012.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.04.16).

18. Subventions d'études

Monsieur le président rappelle à l'assemblée que, par délibération n° 10.02.11 du 31 mars 2010 visée par la Sous-Préfecture de BETHUNE le 8 avril 2010, une subvention d'études annuelle de 23,46 € a été prévue en faveur des élèves de la commune fréquentant un établissement public ou privé pour y recevoir un enseignement du 1^{er} cycle du second degré non dispensé dans la communauté de communes ou du 2^{ème} cycle du second degré.

Le conseil municipal, sur la proposition de Monsieur Maire et après délibération, décide de porter à 23,91 € par année scolaire, à compter de la rentrée 2011/2012, le montant de la subvention d'études attribuée aux enfants domiciliés dans la Ville d'Isbergues et les communes associées de Berguette et de Molinghem et fréquentant des établissements publics ou privés des 1^{er} cycle (pour un enseignement non dispensé dans la commune) et 2^{ème} cycle du second degré, précise que la subvention sera versée aux personnes qui détiennent l'autorité parentale, sur justification de la scolarité des enfants dont ils ont la charge.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.04.17).

19. Tarif des restaurants municipaux

Le conseil municipal, après avoir délibéré, fixe le tarif à appliquer à compter du 1^{er} janvier 2012 pour les restaurants municipaux de la ville

➤ **Tarif d'une semaine, soit 4 repas :**

- pour un enfant : 9,52 €
- pour un adulte : 15,24 €

➤ **Tarif journalier, soit un repas :**

- pour un enfant : 2,38 €
- pour un adulte : 3,81 €

Le personnel enseignant qui assure la surveillance des enfants se verra appliquer le tarif enfant.

Le paiement se fait une fois le mois écoulé entre les mains du receveur municipal à Isbergues, après réception d'un avis à payer et dans la semaine qui suit la réception de cet avis.

Délibération adoptée par 21 votes pour, 7 contre et 0 abstention (n° 11.04.18).

20. Tarif des restaurants municipaux pour les (P.A.I) Projet d'accueil individualisé

Le conseil municipal, après avoir délibéré, fixe le tarif à appliquer à compter du 1^{er} janvier 2012, aux enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé et fréquentant les restaurants municipaux dont les parents apportent le repas :

- Tarif d'une semaine, soit 4 présences :
- pour un enfant : 4,68 €

- Tarif journalier, soit une présence :
- pour un enfant : 1,17 €

Le paiement se fait une fois le mois écoulé entre les mains du Receveur Municipal à Isbergues, après réception d'un avis à payer et dans la semaine qui suit la réception de cet avis.

Délibération adoptée par 21 votes pour, 7 contre, 0 abstention (n° 11.04.19).

21. Tarif des repas adultes de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) 2012

Considérant la demande du personnel communal qui souhaiterait pouvoir bénéficier du restaurant municipal pendant la période des accueils de loisirs de l'année 2012, le conseil municipal, après délibération, décide d'appliquer le même tarif que les restaurants municipaux soit 3,81 € pour un adulte, et

de l'appliquer pour le personnel communal de la ville et exceptionnellement pour :

- les membres du conseil municipal, les membres des conseils consultatifs et les parents élus au comité de parents d'élèves des écoles primaires de la Ville,
- les salariés d'associations locales, les salariés de diverses administrations,
- le personnel de la ville retraité,

Et sur décision du Maire, toute autre personne dans le cadre de manifestations sportives, culturelles ou sociales.

Délibération adoptée par 21 votes pour, 7 contre, 0 abstention (n° 11.04.20).

22. Tarif des garderies des écoles de la ville

Le conseil municipal, après avoir délibéré, fixe le tarif à appliquer à compter du 1^{er} janvier 2012 pour les garderies des écoles de la ville :

- 1,17 € : séance du matin
- 1,57 € : séance du soir

Le paiement se fait une fois le mois écoulé entre les mains du Receveur Municipal à Isbergues, après réception d'un avis à payer et dans la semaine qui suit la réception de cet avis.

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.04.21).

23. Demandes de remboursements des frais d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) pour maladie

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des enfants ont été absents de l'accueil de loisirs sans hébergement de juillet et août pour maladie.

Au vu des certificats médicaux fournis, le conseil municipal décide de rembourser aux familles les journées d'absences payées, soit un montant total de 327.69 €

Délibération adoptée à l'unanimité (n° 11.04.22).

24. Effectifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) de juillet et août 2011

Il a été constaté une augmentation de la

participation à l'A.L.S.H de juillet 2011 et une baisse à celui du mois d'août.

25. Traçage des cours d'écoles

Les traçages dans les cours d'écoles ont été réalisés pendant les vacances scolaires par l'entreprise SIGNAUX GIROD Nord de France.

26. Programmation du service culturel

Les conseillers prennent connaissance de la programmation du service culturel du 4^{ème} trimestre 2011.

27. Information sur les décisions du Maire

Renouvellement de la location du bâtiment situé 668, rue du Docteur Baillet à Isbergues, par l'E.U.R.L. GAMBLIN à compter du 1^{er} mai 2011 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Construction d'un pôle multiculturel : le lot n° 4 concernant les menuiseries extérieures aluminium, vitrerie, verrière et protection solaire qui avait été attribué à la société METIVAL, a été déclaré sans suite pour motif d'intérêt général et sera relancé sous forme de procédure d'appel d'offres.

28. Point sur les travaux

Les conseillers assistent à un diaporama des travaux réalisés ces derniers mois ou en cours.

29. Nouvelle gendarmerie

La pose de la première pierre de la gendarmerie aura lieu le samedi 22 octobre 2011 à 10 h 15.

30. Questions diverses

Monsieur Robert DA COSTA va organiser une séance gratuite de théâtre patoisant le dimanche 23 octobre 2011 à l'intention des élus et du personnel communal.

Monsieur James DUBOIS demande des précisions sur le crédit voté au BP 2011 concernant les vêtements de travail des agents des services techniques.

TELETHON 2011

** JEUDI 1^{er} au LUNDI 5 DÉCEMBRE **

Club Rétro d'Isbergues : une urne sera placée salle Emile Zola pendant l'ouverture du club les jeudi, vendredi, et samedi de **13H à 17H**, et le dimanche toute la journée.

Lundi : jeux et concours de cartes, scrabble ...

** JEUDI 1^{er} au DIMANCHE 4 DÉCEMBRE **

Club des aînés du C.O.S.S.A.F : concours de belote (interne au club) - permanence pour l'urne - restauration et tombola par vente de cases au profit du Téléthon, salle du club des aînés d'Isbergues à la bourse du travail.

** VENDREDI 2 DÉCEMBRE **

Société colombophile « Les Mosquitos » : séances d'informations sur la colombophilie pour les classes de CM2, de **8H30 à 11H30** et de **13H30 à 16H30** à la bourse du travail.

Récolte de pièces par **l'Amicale Laïque** et **l'A.P.E de Molinghem**, de **10H à 11H30** dans les écoles primaire et maternelle du groupe Pasteur, et de **15H à 16H30** dans les écoles primaire et maternelle du groupe Carnot.

Collecte par les **A.P.E** dans les écoles de Berguette, à l'école St Eloi Ste Isbergue, au collège Maurice Piquet. Pour les écoles d'Isbergues le vendredi jusque 12H.

A.P.E des écoles publiques de Berguette : vente de gâteaux de **15H30 à 17H** à l'école maternelle de Berguette.

A.P.E des écoles publiques de Molinghem : vente de crêpes de **15H à 16H30** à la cantine scolaire du groupe Pasteur pour les élèves du groupe scolaire Pasteur, et à la salle du Rietz pour les élèves du groupe scolaire Carnot.

Amicale des joueurs de javelots d'Isbergues : salle du javelodrome, rue Emile Zola. **Tournoi de 16H à 19H30**.

Club « Vivre et Sourire » : concours de cartes ouvert à tous de **14H à 19H** à la salle du club, rue Léo Lagrange.

Spectacle de variétés « Flash-Back » : salle Edmond Mille à **20H30**, dans le cadre de la programmation culturelle de la ville. Vente de programmes par l'amicale laïque de Berguette au profit du Téléthon

** SAMEDI 3 DÉCEMBRE **

Manifestations à la salle Edmond Mille

Amicale Laïque de Molinghem : **14H30** retour des pièces de monnaie collectées par les établissements scolaires de la ville, avec la participation des différentes associations de parents d'élèves et confection du tapis de pièces.

C.C.I.M : initiation à la pratique du vélo sur la place de la mairie annexe de Berguette de **14H30 à 16H30**. Vélos disponibles sur place.

Chorale du groupe scolaire Carnot : prestation des élèves de **17H30 à 18H**.

Harmonie municipale d'Isbergues : prestation de l'école de musique de **18H à 18H45**.

Show Band Isberguais : groupe de majorettes et de musiciens, prestation de **18H45 à 19H**.

Concert de la fanfare Molinghem-Isbergues : de **19H à 20H**.

Section gymnastique de la M.J.E.P : démonstration de **20H à 20H30**.

Chorale de « La Cantarelle » - section de la M.J.E.P : de **20H30 à 21H15**.

Sono-Perfect : soirée musette.

Amicale Laïque de Molinghem : tenue de la buvette et vente de sandwichs.

Association des parents d'élèves du collège M. PIQUET : vente de crêpes, bonbons et chips

Amicale Laïque d'Isbergues : tenue de l'urne au profit du Téléthon de **17H30 à 21H**.

Association Nationale de Parents d'Enfants Aveugles de Witternesse et d'Isbergues : vente de poteries, d'objets, gaufres sèches, brioches et biscuits de Noël au profit du Téléthon de **17H30 à 21H**.

** DIMANCHE 4 DÉCEMBRE **

C.C.I.M : initiation à la pratique du vélo sur la place de la mairie annexe de Berguette de **10H à 12H**. Vélos disponibles sur place.

Amicale Laïque d'Isbergues : tenue de l'urne au profit du Téléthon de **15H à 19H** à la salle Edmond Mille.

Société colombophile « Les Mosquitos » : exposition de pigeons voyageurs ouverte au public de **11H30 à 13H** et de **15H à 18H** à la salle de la bourse du travail.

Prix de l'entrée : 1 € - Participation de la société au profit du Téléthon - **Tombola vers 18H30**

U.R.B.I.M : démonstration et initiation au « Home Trainer » au complexe Edmond Mille de **9H à 12H**

Association « Ensemble pour Manon » : spectacle de variétés (chants, danses) de **15H à 19H** à la salle Edmond Mille. Vente de pâtisseries et vente de cases au profit du Téléthon. Vente de fleurs. Restauration et buvette organisées par l'Amicale Laïque de Molinghem

Club « Vivre et Sourire » : le club mettra un tronc à la disposition de ses membres du 22 novembre au 4 décembre afin de leur permettre de déposer leurs dons.

Pour le dépôt des dons, des urnes seront mises à la disposition de la population à la bourse du travail, la salle Edmond Mille et à la salle Zola.

Le regroupement des dons se fera à l'hôtel de ville d'Isbergues le **lundi 5 décembre 2011** de **8H30 à 12H** et de **13H30 à 17H**.

Rappel :

Aucune quête n'est autorisée sur la voie publique.

Jeudi 1^{er} décembre

Fête de St Eloi du foyer des anciens du C.O.S.S.A.F (salle du foyer)

Samedi 3 décembre

Repas de la Paroisse St Maurice (salle du Rietz)
Concours de belote du football club la Roupie Isbergues (salle Decriem)

Lundi 5 décembre

Fête de Saint-Eloi du club rétro d'Isbergues (salle polyvalente, rue Zola)

Mercredi 7 décembre

Colis de Noël du comité d'entente des anciens combattants de Molinghem-Berguette (mairie annexe de Molinghem)
Vente braderie de l'action sociale d'urgence du district d'Isbergues (bourse du travail)

Samedi 10 décembre

Fête de Noël des A.C.V.G UF. d'Isbergues (bourse du travail)
Challenge de l'E.S.I athlétisme (complexe Basly)

Dimanche 11 décembre

Fête de Noël de l'école St Eloi-Ste Isbergue A.P.E.L. (salle Lamendin)
Banquet de sainte Cécile de l'Harmonie Municipale d'Isbergues (bourse du travail)
Assemblée générale du comité de cyclisme du Pas-de-Calais (salle Léo Lagrange)

Mardi 13 décembre

Goûter de Noël du club « Vivre et sourire » (salle Léo Lagrange)
Noël des enfants de l'I.M.E (salle A. Lamendin)

Mercredi 14 décembre

Fête de Noël du C.E APERAM (salle Lamendin)
Audition de Noël de l'Harmonie municipale d'Isbergues (salle Léo Lagrange)
Goûter de Noël du C.E ASSAD (salle Decriem)

Jeudi 15 décembre

Fête de Noël des classes maternelles de l'école Pasteur (salle Léo Lagrange)
Goûter de Noël du foyer des anciens du C.O.S.S.A.F (bourse du travail)

Vendredi 16 décembre

Fête de Noël des classes élémentaires de l'école Pasteur (salle Léo Lagrange)
Goûter de Noël des écoles publiques de Berguette, amicale des écoles de Berguette (complexe Edmond Mille)

Samedi 17 décembre

Fête de Noël du C.E UGO (salle Lamendin)
Goûter de Noël de l'A.S.M lutte (salle Decriem)

Du samedi 17 au jeudi 22 décembre

Tournoi d'échecs du club de l'amicale laïque de Molinghem (salle Léo Lagrange)

Dimanche 18 décembre

Journée de Noël des jeunes de l'E.S.I basket ball (complexe Basly)
Goûter de Noël des aînés – comité d'œuvres sociales de Berguette (complexe Edmond Mille)
Assemblée générale de la société de javelots « La plume de Molinghem » (salle du Rietz)

Lundi 19 décembre

Goûter de Noël du club rétro (salle zola)
Goûter de Noël du C.C.A.S (cantine centre)

Mercredi 21 décembre

Goûter de Noël et tournoi interne de l'E.S.D.I. football (complexe Edmond Mille)

Samedi 31 décembre

Repas dansant du C.C.I.M. (complexe E. Mille)
Repas de l'E.S.I basket ball (salle Decriem)



Menu des restaurants municipaux



Semaine du 28 novembre au 2 décembre

- Lundi** Bouillon de poule - riz sauce suprême - velouté
- Mardi** Salade composée - hachis Parmentier, salade - mousse au chocolat
- Jedi** Carottes râpées - carrés panés - semoule, ratatouille yaourt nature sucré
- Vendredi** Cassoulet maison - glace

Semaine du 5 au 9 décembre

- Lundi** Concombres - boulettes de viande à la sauce Napolitaine, frites - fruit de saison, fromage
- Mardi** Crêpe au jambon - rôti de porc, ebly, salsifis - yop
- Jedi** Potage à la tomate - émincé de volaille, riz, fondue de poireaux - pâtisserie
- Vendredi** Betteraves rouges, maïs - filet d'églefin, pommes vapeur sauce moutarde - fromage

Semaine du 12 au 16 décembre

- Lundi** Macédoine de légumes, œufs mimosa - carbonnade flamande, riz - flan
- Mardi** Jambon, gratin dauphinois - yaourt aromatisé
- Jedi** **REPAS DE NOEL**
- Vendredi** Maquereau - pâtes à la bolognaise - fruit

Ce menu concerne les cantines

Centre, Maison des associations et Berquette

Semaine du 28 novembre au 2 décembre

- Lundi** Salade fromagère - coquillettes à la bolognaise velouté fruit
- Mardi** Rôti de porc, pommes de terre noisettes, haricots verts fromage, fruit
- Jedi** Potage de carottes - poisson meunière, sauce béarnaise, gratin de choux-fleurs - fruit
- Vendredi** **Repas Antillais** : Accras de morue - poulet antillais, riz créole - tarte à la noix de coco

Semaine du 5 au 9 décembre

- Lundi** Tarte au fromage - jambon au madère, pommes de terre, carottes au bouillon - fruit bio
- Mardi** Céleri rémoulade - sauté de bœuf au paprika, macaronis à la piperade - petits suisses sucrés
- Jedi** Salade de tomates - cordon bleu, purée de légumes - nappé au caramel
- Vendredi** Potage de légumes - filet de poisson à la crème, riz, petits légumes - fruit

Semaine du 12 au 16 décembre

- Lundi** Carottes râpées - sauté de porc à la provençale, pâtes, courgettes - fromage blanc sucré
- Mardi** Macédoine de légumes - raviolis gratinés - fruit
- Jedi** Apéritif - galantine de Noël - filet de poulet framboisine, pommes duchesse, poêlée forestière - gâteau de Noël
- Vendredi** Potage aux poireaux - poisson pané, purée de pommes de terre - fruit

Ce menu concerne les cantines Pasteur et Carnot

La semaine du goût

Petit déjeuner à l'école maternelle de Berquette



Dans le cadre de la semaine du goût, les enseignants de l'école maternelle de Berquette, en collaboration avec la municipalité et les parents d'élèves, ont proposé, le mardi 18 octobre, un petit déjeuner aux enfants.

La matinée a commencé par quelques petites révisions sur la classification des aliments (céréales, produits laitiers et fruits) pour les plus grands, et sur l'importance de prendre un petit déjeuner avant de commencer la journée, pour les plus petits.

Ensuite, les élèves se sont regroupés dans la salle de jeux et ont pu, tour à tour, choisir parmi trois familles d'aliments :

- les céréales : tartine de pain ou bol de céréales
- les produits laitiers : du lait, un yaourt ou du fromage
- les fruits : pomme, orange, banane, kiwi ou jus de fruits

Tous les ingrédients permettant d'obtenir un petit déjeuner équilibré (calcium, vitamines et sucres lents) pour attaquer la journée dans de bonnes conditions.

Recette de beignets aux pommes avec les CP

La semaine précédant les vacances de la Toussaint, les élèves de CP de Madame LOUCHARTE (école élémentaire Francis Billiau) ont participé à une sortie ayant pour thème « la ronde des pommes ». C'est à la ferme de Monsieur Jean-Jacques Martel à

Mazinghem que les enfants ont pu découvrir la pomme, de la graine jusqu'au fruit ainsi que les différentes étapes de sa transformation, son intérêt nutritif, les différentes sortes de pommes et son utilisation à travers des recettes de tarte ou de compote.

A la suite de cette visite, et pour compléter ce qu'ils ont appris, les élèves ont réalisé à la cantine de l'école Francis Billiau, une recette à base de pommes : les beignets aux pommes.

Après avoir étudié les différentes étapes de la recette, les enfants se sont lancés dans sa réalisation, équipés d'un tablier et d'une toque en papier. Pendant qu'un groupe s'appliquait à découper les pommes en petits morceaux, un autre s'attelait à la préparation de la pâte à beignet, grâce aux conseils prodigués par Mme Véronique CHAVATTE, cuisinière à la ville d'Isbergues.

Puis, les élèves ont, un à un, réalisé leur beignet en trempant un morceau de pomme dans la pâte, pour ensuite le plonger dans un bain de friture.

Les beignets terminés, les élèves ont pu tranquillement les déguster autour d'un verre de jus de pommes.

Mais, le travail sur la pomme ne s'est pas arrêté là pour les élèves de Madame LOUCHARTE. En effet, pendant tout le mois de novembre, les enfants ont pu étudier la pomme à travers des comptines, la peinture, les œuvres d'art, la poésie, les sciences,...



"Portes ouvertes" de la section danse de la M.J.E.P

salle d'exercices au sol « Jean Macé »



La section danse de la Maison des Jeunes d'Isbergues vous invite aux « Portes ouvertes »

Danse Moderne

samedi 10 décembre : 11H30 à 13H et 13H30 à 18H45

mercredi 14 décembre de 13H30 à 18H

Tout au long de ces journées, vous ferez connaissance avec la section danse qui accueille les enfants dès l'âge de 4 ans, encadrés par Delphine, animatrice qui les fait progresser au fil des semaines par un travail sérieux et dynamique. Ainsi que notre groupe adultes, le samedi en soirée de 17H45 à 18H45.

Au cours de ces « Portes Ouvertes », le responsable de la section ainsi que les membres du bureau seront présents pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le fonctionnement de la section.

Venez nombreux assister aux cours de danse des enfants, adolescentes et adultes. Ils vous feront partager leur plaisir de danser et seront ravis de votre présence.

Vous pourrez également découvrir pendant ces journées Portes Ouvertes « la Danse pour Tous » (Danse de Salon), le Hip-Hop et le Break .

La Danse Hip-Hop et Break

avec Rashead

samedi 10 décembre
de 19H à 22H (Hip Hop)
et de 22H à 23H (Break)



La Danse de Salon

avec Marie-Chantal et Jean-Paul DEHORTER

mercredi 14 décembre
de 18H30 à 19H30 et de 19H40 à 20H40

Danse de Salon pour débutants

depuis l'année dernière avec Virginie
et Thierry KWASNIK

jeudi 15 décembre de 19H45 à 20H45

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire dans toutes ces disciplines.

Pour tout renseignement contactez le 03.21.57.70.21
et demander la secrétaire de la section danse,
Mlle FERRY ou par mail : sectiondanse@orange.fr

Exposition de pigeons voyageurs

de la société colombophile « Les Mosquitos »

Animation colombophile



La société colombophile « les Mosquitos » organise une information sur le pigeon voyageur pour les classes de CM2, le **vendredi 2 décembre** de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30.

La mise en loge de l'exposition aura lieu le **samedi 3 décembre** de 16H à 18H précises pour 6 catégories (vieux, 1 an et jeunes), avec les mâles et femelles séparés et 1 groupe unique amateurs 2^{me} catégorie, de la société "Les Mosquitos".

PRIX :

1 coupe à chaque catégorie
1 coupe au plus grand nombre de prix de l'exposition et au plus de prix de la société
Bon d'achat offert à chaque deuxième.

Rayon invité : Aire-sur-la-Lys – Enquin-les-mines
Ferfay - Lières - Lillers – Marles-les-mines
Norrent-Fontes - Quernes - Roquetoire – Saint-Venant -
Isbergues et le secteur Artois-Lys.

Exposition de pigeons voyageurs

L'exposition de pigeons voyageurs aura lieu le **dimanche 4 décembre 2011** à la bourse du travail :

Le **prix de l'entrée** est de **1 €** et donne droit à participer à la tombola du soir.

Programme de la journée

11H : inauguration officielle de l'exposition.

De 11H30 à 13H et de 15H à 18H : ouverture au public et vente aux enchères d'un pigeon voyageur au profit de la société (colonie Alain WAYOLLE).

Vers 18H15 : tirage de la tombola géante (**1^{er} Lot** : Un voyage Inglard).

Vers 18H30 : tirage de la tombola gratuite.

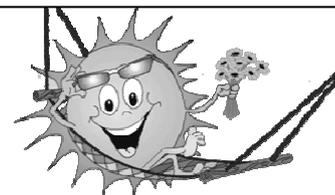
Vers 19H30 : remise des pigeons aux exposants.



La société colombophile « Les Mosquitos »
participe au Téléthon.

Association « EVASIONS »

Une association dynamique !



L'association « EVASIONS » propose des séjours de vacances en groupe « clés en mains » où tout est compris : séjour, guide, restaurant, visites, animation et transports. Hormis pour les dépenses personnelles, il n'est pas nécessaire d'emporter sa carte bleue !!!

Ouverte à tous, l'association compte à ce jour 165 membres qui ont élu un conseil d'administration de dix bénévoles. L'adhésion annuelle est fixée à 5 €. Si le siège est à Isbergues, les membres viennent de toutes les villes environnantes, mais aussi d'Estaires, Hazebrouck, Haisnes, Vendin-le-Vieil et même Tourcoing.

Pour l'année 2012, l'association « EVASIONS » vous propose plusieurs voyages et sorties :

La Corse du Nord ou Haute Corse

du 19 au 26 mai 2012

Prix du séjour : 990 € pour 8 jours et 7 nuits au village club « La BALAGNE » situé à Calvi.

Directement sur la baie de Calvi aux eaux cristallines, face à la citadelle, la « Balagne » est un hôtel de 4 étages avec ascenseur, construit dans la pinède. Calvi et son port sont à 1 km. Accès direct à la plage.

Au programme :

- 3 excursions à la journée (le cap Corse - toutes les facettes de la haute Corse - les vieux villages de la Balagne) avec repas au restaurant,
- 1 excursion : une demi journée pour découvrir les produits du terroir avec dégustation,
- Les autres jours vous pourrez profiter des installations du village club de la plage, grâce à son accès direct à la mer, faire du shopping à Calvi (distante de 1 km) ou encore simplement vous reposer...

Week-end croisière

les 24 et 25 novembre 2012

Au cours de cette mini croisière (Paris / Conflans Ste-Honorine / Paris), vous assisterez à une soirée de gala sur le thème « Les Antilles et la Polynésie », animée par une troupe de véritables artistes.

Prix du séjour : 220 €

Escapade Normande et Jersey

du 18 au 22 septembre 2012

Prix du séjour : 620 € pour 5 jours et 4 nuits au village « La Porte des Iles » à St-Pair-sur-Mer.

Au programme :

- une journée visite des sites du débarquement,
- une journée visite de l'île de Jersey,
- une journée découverte et saveur du terroir : la ferme aux produits locaux avec dégustation, une sortie en calèche pour découvrir les plages et parcs à huitres avec dégustation.

Repas au restaurant pendant ces 3 jours.

- le dernier jour visite de Deauville et Honfleur.

La Lorraine du 12 au 15 juillet 2012

Prix du séjour : 380 € pour 4 jours et 3 nuits au domaine de « Volkrange » à Thionville.

Au programme :

- visite de Metz en petit train, son patrimoine historique et son spectaculaire feu d'artifice le 14 juillet,
- Verdun avec les sites de la Grande Guerre et le soir spectacle son et lumière : « des flammes à la lumière » avec 550 participants et 900 costumes,
- Grand Duché du Luxembourg (visite de la capitale).



Pour tout renseignement concernant ces différents séjours, contacter Monsieur Bernard SIMON au 06.05.29.77.69

Attention !!! Il faut impérativement 30 personnes pour concrétiser un séjour.
Les prix sont calculés sur la base de 50 participants et peuvent fluctuer suivant le nombre d'inscrits et la hausse des carburants.

Succès du premier tournoi 4x4 féminin de Volley-ball

Dimanche 6 novembre débutait la nouvelle compétition de volley-ball 4x4 féminine, concoctée par la Commission Technique Départementale UFOLEP. Ce premier tournoi a rassemblé les équipes de Blendecques, Lillers et Isbergues, Cuinchy étant exempt. Les 3 rencontres sont prévues en 2 sets de 25 points sur un terrain de 9 mètres de large par 7 mètres de profondeur. Les équipes sont composées de 4 joueuses et 2 remplaçantes maximum.

La première, A.A.S.I. - Lillers, arbitrée par Mademoiselle Emilie LAMOOT de Blendecques, fut très serrée. Très bonne prestation des filles, bien emmenées par leur capitaine Séverine MARIEN et coachées par Elodie PLANQUE, qui l'emportent en 2 sets. A.A.S.I. - Lillers : 2 - 0 (25-23 / 25-14). L'équipe était composée d'Aline, Pauline, Sophie, Séverine, Mélodie, Elodie. Mention particulière à Sophie GOBIN et Séverine MARIEN.

La deuxième rencontre mettait aux prises, Blendecques et Lillers, arbitrée par Madame Elodie PLANQUE, résultat : 2-0 pour LILLERS (25-22 / 25-13).

L'ultime rencontre opposait alors, A.A.S.I. - Blendecques, arbitrée par Monsieur Eric FAUVEL. L'équipe cette fois était composée d'Aline, Pauline, Sophie, Mélodie, Caroline et Séverine, et l'emporte en 2 sets (25-21 / 25-07).

Classement : 1) A.A.S.I. : 8 points - 2) Lillers : 5 points - 3) Blendecques : 2 pts.

Si vous êtes intéressées par ce sport collectif, venez nous rejoindre !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Elodie PLANQUE** au 06.21.31.82.78, **Gérard BEUGIN** au 03.21.54.20.11 ou 06.29.08.23.14 ou lors de chaque entraînement, tous les vendredis soir à la salle Jaurès de 19H30 à 22H.



Les équipes de Lillers et d'Isbergues

E.S.I athlétisme



Le 10 décembre 2011 à 15H à la salle Basly, pour la 12^{ème} année consécutive, l'Etoile Sportive Isbergues Athlétisme organise le challenge « Joseph Hoffer », servant de cadre aux championnats départementaux d'épreuves combinées benjamins en salle. L'occasion pour les 60 meilleurs athlètes benjamins, garçons et filles du département, de défendre leurs chances lors d'une compétition relevée.

Lors de la 11^{ème} édition Susy HOSAERT de l'A.S Marck avait remporté pour la 2^{ème} année consécutive le challenge. Cette année tout est ouvert, Susy étant passée dans la catégorie minimes en 2011. Trois athlètes sont susceptibles de remporter le



Challenge 2011. Chez les filles, AMMOUS Sonia de l'U.S.A Liévin, CLEARSON Salomé de l'E.M.A 62 ou chez les garçons PECHARD Nicolas de l'A.S Marck.

Dans la foulée, l'Etoile Sportive Isbergues Athlétisme accueillera le **10 mars 2012**, les championnats départementaux benjamins en salle et le 24 mars les championnats départementaux poussins en salle.

Amicale des donneurs de sang

Le personnel médical, le Docteur Agnès HERBIER, ainsi que les membres de l'amicale des donneurs de sang d'Isbergues, remercient les 112 personnes qui se sont présentées à la collecte du 3 novembre et surtout deux personnes qui ont effectué leur premier don. L'an dernier, ce sont 116 donneurs qui avaient fait le déplacement.

A l'issue de cette collecte a eu lieu la tombola dont les bénéficiaires sont : CRENDAL Samuel, ROSE Hélène, PILLON Virginie et RIQUEZ Yves qui pourront retirer leur lot le 5 janvier à la salle Léo Lagrange.

Dans le cadre de l'opération Téléthon 2011, les membres du bureau de l'amicale ont souhaité prendre part à cet événement et ont pris la décision de reverser une participation financière à l'A.F.M. pour chaque donneur présenté ce jour de collecte.

La prochaine collecte de sang qui **aura lieu le 5 janvier** se fera exceptionnellement à la salle Léo Lagrange en raison de l'indisponibilité de la bourse du travail.

L'amicale tiendra son assemblée générale à la salle de réunion de la bourse du travail le **dimanche 29 janvier 2012 à 10H**, suivi d'un repas dansant à 12H30 salle des métallurgistes.

L'amicale laïque d'Isbergues

L'amicale laïque d'Isbergues organise 2 voyages en fin d'année 2011 ; Vous pourrez donc partir :



Dimanche 11 décembre au marché de Noël de Liège

Départ fixé à :

6H30 de la mairie d'Isbergues,
6H35 de la poste d'Isbergues,
6H45 de la mairie annexe de Berguette,
6H50 de la mairie annexe de Molinghem.

Petit arrêt en cours de route (15 mn).

10H : heure approximative de dépose des participants au niveau de la Maison du Tourisme de Liège, près de la place St Lambert où se déroule le marché de Noël.

Il y aura également possibilité de visiter librement en ville les monuments, les commerces, les nombreux musées, en particulier le curtil, le musée d'art moderne, l'aquarium Muséum, la maison de la science, la maison de la métallurgie et de l'industrie, etc ...(plan remis à chaque personne).

20H (sous réserve de coupure réglementaire des chauffeurs) : **départ devant la Maison du Tourisme** et retour vers la France.

Arrivée : Isbergues vers 23H.

Le prix comprenant uniquement le transport est fixé à :

- * **19 € pour les amicalistes**
- * **26 € pour les non amicalistes.**

Dimanche 18 décembre à PARIS

Départ fixé à :

6H30 de la mairie d'Isbergues,
6H35 de la poste d'Isbergues,
6H45 de la mairie annexe de Berguette,
6H50 de la mairie annexe de Molinghem,
7H du péage autoroute de Lillers

Petit arrêt en cours de route (15 mn).



10H : heure approximative de dépose des participants au niveau de l'église St Augustin. Temps libre pour le shopping sur les grands boulevards où ils pourront effectuer leurs achats, admirer les vitrines animées et découvrir le marché de Noël.

20H : **départ pour une balade à la découverte des illuminations de Paris**, les autocars prendront le boulevard Haussmann, puis l'avenue de Friedland en direction de l'Arc de Triomphe, descente des Champs Elysées jusqu'à la place de la Concorde, puis accès rive gauche (face à l'assemblée Nationale), descente des bords de Seine afin de passer au pied de la Tour Eiffel et direction le périphérique pour retour vers notre région.

Arrivée : Isbergues vers 23H.

Le prix comprenant uniquement le transport est fixé à :

- * **22 € pour les amicalistes,**
- * **30 € pour les non-amicalistes**

Pour chaque voyage, il est prudent de réserver et de régler ses places **à partir du 27 octobre prochain** en contactant :

M. Guy Olivier (03.21.02.14.76), **M. Michel Caron** (03.21.54.18.80),
M. Robert Thulliez (03.21.02.91.11), **M. Jean-Pierre Wattel** (03.21.02.14.64).

Tout désistement non parvenu dans les 15 jours précédant le voyage ne sera plus pris en considération.

Pensez à retenir cette date !

L'amicale laïque organise un **loto exceptionnel le samedi 14 janvier 2012** au complexe Edmond Mille.

Voici un aperçu des lots qui vous seront proposés :

Plusieurs téléviseurs écran plat, ordinateur portable, congélateur, sèche linge, voyage pour 2 personnes, lot d'outillage, aspirateurs sans sac, centrale vapeur et de nombreux autres lots (le détail complet des lots vous sera communiqué dans la prochaine édition d'Isbergues Infos).

L'ouverture des portes est prévue à 15H30, le début du loto à 17H.

Le prix des cartons est fixé à : 2 € le carton - 8€ les 6 et 16 € les 13.



Au cours de la soirée, il y aura un quine spécial : 1,50 € le carton - une vitrine : 2 € le carton et un loto gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés. **Buvette et restauration sur place.**

Portes ouvertes des ateliers d'artistes

Du 14 au 16 octobre avait lieu l'événement annuel « Les portes ouvertes des ateliers d'artistes » 2011. A cette occasion et comme chaque année, la municipalité d'Isbergues donnait carte blanche aux artistes de la ville et ses environs en leur prêtant l'étage de la bourse du travail.

Monsieur Jean-Jacques LAINÉ, Mesdames Francine FACHAUX et Véronique LUGEZ qui avaient déjà participé l'année dernière et qui ont à nouveau répondu présents avec enthousiasme. De nouveaux artistes se sont lancés également dans l'aventure : Monsieur Bernard DIONNET ainsi que Madame Véronique FLORCZYCK.

Beaucoup de visiteurs sont venus admirer les œuvres de nos artistes aux styles différents et la présence des principaux concernés a fait naître quelques discussions entre passionnés d'art ou amateurs de passage.

Durant toute la semaine chaque école publique de la ville avait l'opportunité de faire venir une classe et c'est en nombre qu'elles ont répondu positivement à l'invitation. En plus d'une visite, chaque classe a eu l'opportunité de réaliser un tableau sur toile sur le thème de la nature, aidée et conseillée par Mr LAINÉ.

Déjà quelques artistes se sont fait connaître pour l'édition 2012, alors rendez-vous est pris et à l'année prochaine !



Chouz

Samedi 15 octobre, un spectacle dédié aux tout petits était proposé par le service culturel de la ville d'Isbergues. « Chouz », tel était le titre de ce spectacle de danse chorégraphié et interprété par Nathalie CORNILLE.

Seule sur scène ? Pas vraiment... Pour partenaire, Nathalie a choisi les chaussures : les chaussures élégantes à talons, les bottes, les chaussons de bambin... chacune avec un caractère bien trempé. Entre la chaussure, trop petite, la chaussure trop haute et celle qui ne tient pas en place, les enfants ont eu leur attention stimulée tout au long du spectacle. Le tout dans un décor entièrement blanc, qui au fur et à mesure des mouvements de danse, se retrouve parsemé de points noirs et de chaussures noires à points blancs.

La veille, deux représentations étaient proposées aux écoles maternelles publiques de la ville.

Flashback

Chansons éternelles, refrains inoubliables, voix exceptionnelles...

Replongez avec délice et nostalgie dans les années rock'n'roll, sixties, seventies, disco ... grâce aux medleys survitaminés mais néanmoins émouvants de ce show. Jusqu'à 15 artistes sur scène, en live, pour vous interpréter avec brio, les plus grands tubes français mais surtout internationaux de chaque époque, le tout en dansant.

Tous les tubes des années « 50 » à « 80 » !

Vendredi 2 décembre 2011 à partir de 20H30 au complexe Edmond Mille

- Entrée gratuite -

Vente de programme par l'Amicale Laïque de Berguette au profit du Téléthon,

Renseignements : service culturel au 03.21.02.18.78



" Un souffle d'ébène "

Vendredi 9 et samedi 10 décembre 2011

**Concert de Sabrina Moulaï
et de Clément Lefebvre**

Vendredi 9 décembre à 20H
au complexe Edmond Mille

Concert de clarinette avec **Sabrina Moulaï** accompagnée au piano par **Clément Lefebvre**.

Ils vous interpréteront *les fantasiestuck* de Schumann, *la première sonate* de Brahms, *la sonate* de Bernstein, et *la Rhapsody* de Debussy.

« Master Class de clarinette »

Samedi 10 décembre de 14H à 18H
à l'école de musique

14H à 15H : master class des cycles 1

15H à 18H : master class des cycles 2 et 3

Une master class est une intervention d'un ou plusieurs musiciens de renom dans une ou des classes de musique. Durant une master class, le(s) musicien(s) auditionne(nt) les élèves et crée(nt) un véritable échange avec eux, les conseillant et parfois même leur donnant des cours. La master class de « un souffle d'ébène » est ouverte au public.

Les élèves présenteront 2 pièces de leur choix, dont une avec accompagnement de piano.

Le Master Class aura comme intervenant **Christian Gossart** (clarinette) et **Clément Lefebvre** accompagnant au piano.

Christian GOSSART (invité)



Originaire du Nord de la France, Christian GOSSART suit l'enseignement de Claude FAUCOMPRESZ au Conservatoire de Tourcoing, où il obtient la médaille d'or à l'unanimité, puis, se perfectionne à Paris, auprès de Guy DEPLUS et de Michel ARRIGNON, professeurs au

Conservatoire National Supérieur de Paris, il obtient un premier prix de la ville de Paris à l'unanimité en 1985.

Il se voit attribuer le premier prix au concours international de l'U.F.A.M en 1985, puis est reçu clarinette-solo de l'orchestre des Concerts Lamoureux à Paris en 1986.

Sa remarquable précocité le conduit à assumer le poste de clarinette-solo à l'orchestre national de Lille dès l'âge de 19 ans.

Parallèlement à sa carrière au sein de l'orchestre, il se produit régulièrement en France et à l'étranger, en soliste avec orchestre ainsi qu'avec diverses formations de musique de chambre (il se produit régulièrement avec le sextuor à cordes OPUS 62).

Il s'est également produit avec le quatuor « Parisii », le quatuor « Elysée », le trio « Cappa » et avec le pianiste Cédric TIBERGHIE. Sollicité par des compositeurs actuels, il a participé à des créations du compositeur Thierry ESCAICH et a fait la création du septuor pour clarinette et sextuor à cordes de Jean-louis PETIT. Eclectique dans ses choix, ceci l'amène à progresser de façon originale (concerts de tango argentin avec l'ensemble d'Adrien POLITI).

Son itinéraire l'a conduit également à exercer en tant que professeur dans des conservatoires (Lens, Tourcoing, Neuville en Ferrain) ainsi que dans les académies de Guérande, Bayonne et l'Académie internationale de musique de Paris en août 2009.

Sabrina MOULAÏ



C'est à l'âge de 11 ans, que Sabrina Moulaï débute la clarinette.

Très vite, elle entre au Conservatoire National de Région de Douai puis au CNR de Lille, elle sera également pendant plusieurs années élève de Christian GOSSART (soliste de l'Orchestre National de Lille). C'est ainsi qu'elle obtient une médaille d'or à l'unanimité en 2001 puis un 1^{er} prix de Perfectionnement avec mention « Très Bien » en 2003. Elle intègre la même année la classe de Michel ARRIGNON (professeur au CNSM de Paris) au conservatoire du 12^{ème} arrondissement de Paris.

C'est en septembre 2003 qu'elle entre 1^{ère} nommée au Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon dans la classe de Jacques DI DONATO, elle en sortira en juin 2007 avec un 1^{er} prix mention Très Bien à l'unanimité.

C'est en septembre 2009 qu'elle intègre le CNSM de Paris pour y suivre un cursus de perfectionnement de deux. Elle en sort 1^{ère} nommée, en mai 2011, avec un prix de Master mention « Très Bien » à l'unanimité, elle recevra également le prix « Léon Leblanc ».

Sabrina est lauréate de concours internationaux, elle rejoint régulièrement les rangs de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, des orchestres Nationaux de Lille, Lyon, l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, sous la baguette de chefs prestigieux. Cela la conduit à se produire en Europe mais également en Chine, au Japon ...

Sabrina a été reçue en mars 2010, « Clarinette Solo » des orchestres de la Garde Républicaine.

" Un souffle d'ébène " (suite)

Clément LEFEBVRE



Clément intègre le conservatoire de Lille en cycle supérieur en 2003 dans la classe de Marc LYS, et obtient son prix de de piano avec les félicitations du jury en 2005, à l'âge de quinze ans.

En juin 2006, il obtient le prix de musique de chambre dans la classe de Jean-Louis OLLE, et de perfectionnement en piano dans la classe de Jean-Michel DAYEZ. Clément est lauréat de plusieurs concours nationaux et internationaux dont le concours Yamaha en janvier 2006. Il se produit fréquemment en récital et participe à divers festivals, notamment celui de Saint-Riquier, à plusieurs reprises celui de « Musique en Artois », de « Musique en jardin ».

Actuellement, il est étudiant au conservatoire national supérieur de musique de Paris, en piano dans la classe de Roger MURARO, et en musique de chambre dans la classe de Pierre-Laurent AIMARD.

Il forme aujourd'hui un duo en musique de chambre avec Sabrina Moulaï, clarinette solo avec l'orchestre de la garde Républicaine.

Concert de Christian GOSSART et de Sabrina MOULAÏ accompagnés d'un quatuor à cordes

*Samedi 10 décembre à 20H
au complexe Edmond Mille*

Concert du quatuor à cordes avec aux violons : **Benjamin BOURSIER** et **Benjamin BRICOUT**, à l'alto : **Juliette DANEL** et au violoncelle : **Johanna OLLE**. Ils seront accompagné de Christian Gossart et de Sabrina MOULAÏ à la clarinette.

Ils vous interpréteront *le quintette de Brahms* pour clarinette et quatuor à cordes, *le quintette de Kokai* pour clarinette et quatuor à cordes et *le sextuor de Reicha* pour deux clarinettes et quatuor à cordes.



Informations et réservations au 03.21.02.18.78

Juliette DANEL

Juliette DANEL a suivi ses études, tout d'abord au conservatoire de Lille, puis à l'École Normale de Musique de Paris et à la Musikhochschule de Cologne (Allemagne). Elle est actuellement professeur d'alto et de musique de chambre au conservatoire de Lille.

Johanna OLLE

Johanna OLLE débute le piano et le violoncelle au Conservatoire de Lille. Elle obtient en 2002 sa médaille d'or de violoncelle dans la classe de Jean-Christophe LANNOY, et en 2003 sa médaille d'or de Piano dans la classe de Marc LYS. En 2005, elle obtient un 1^{er} prix à l'unanimité avec les félicitations du jury et commence en 2006 un cycle supérieur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris dans la classe de Philippe MULLER.

Elle est violoncelliste de l'Orchestre National de Lille depuis septembre 2009, a obtenu son prix de sonate au CNSM de Paris en 2009 dans la classe de Claire DESERT, ainsi que son prix de violoncelle en 2010. Elle joue régulièrement au sein de l'orchestre Philharmonique de Radio France et l'orchestre de l'Opéra de Paris. Intéressée par la musique de chambre, elle fait partie de l'ensemble « Nymphéas » depuis septembre 2010, et a fondé le duo "Sohana" avec la pianiste Sophie PATEY. En septembre 2011, le duo "Sohana" a été finaliste du concours "Brahms" à Pörtlach.

Benjamin BOURSIER

C'est à l'âge de 6 ans, que Benjamin BOURSIER débute l'étude du violon au Conservatoire Régional de Nantes. A 13 ans, il obtient la médaille d'or du C.N.R., ainsi que celle du perfectionnement. A l'âge de 15 ans, il réussit le concours d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et entre dans la classe de Régis PASQUIER et d'Amy FLAMMER. Lors d'une masterclass, il intègre l'Académie Yehudy Menuhin, en Suisse. Il se perfectionne ensuite auprès des plus grands violonistes.

En 2007, Il est lauréat du « Bucarest International Music Competition ». En 2009, il intègre l'Orchestre National de Lille dirigé par Jean-Claude CASADESUS.

Benjamin BRICOUT

Benjamin BRICOUT a obtenu les premiers prix de violon et de musique de chambre au Conservatoire de Lille.

Il se perfectionnera ensuite à l'« Escuela Superior de Musica Reina Sofia », puis au Conservatoire Royal de Bruxelles. Il sera également Lauréat du concours « jeunes talent » d'Aix en Provence. Il est membre de l'Orchestre de Douai et est appelé régulièrement à l'Orchestre National de Lille. Passionné de pédagogie, il est également professeur de violon et d'alto aux écoles de musique de Villeneuve d'Ascq et Hazebrouck.



PETITE ENFANCE

➤ **Consultation de nourrissons :**

Le 2^{ème} mardi du mois à 9H30 en mairie annexe de Berguette.
Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14H à 16H30 à la maison des associations.

➤ **Crèche :**

1, 2, 3 Soleil Isbergues, renseignements sur le site internet : isbergues@creches123soleil.fr

03.21.56.21.71



PERSONNES AGEES

➤ **Maltraitements personnes âgées :** 39 77

➤ **Artois Gérontologie :**

Le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 9H à 12H à la C.C.A.F, sur rendez-vous

03.21.61.54.40

➤ **C.I.C.A.S** (retraites complémentaires) :

Un service téléphonique est mis en place pour aider les salariés du secteur privé dans la préparation de leur retraite complémentaire ARRCO et AGIRC du lundi au vendredi de 9H à 18H.

08.20.20.00.75

➤ **C.A.R.S.A.T Nord-Picardie** (Caisse d'Assurance

Retraite et de la Santé au Travail) : sur rendez-vous, contacter la plateforme téléphonique au 3960

➤ **A.S.S.A.D** (Association de Soins et Services à Domicile) de Aire-sur-la-Lys : Aides ménagères, auxiliaires de vie, emplois familiaux, soins à domicile

03.21.95.42.52



SOCIAL

➤ **Action sociale d'urgence** (rue du Temple) :

Présidente : M^{me} CARRE

Le mercredi de 9H à 11H et de 14H à 16 H.

03.21.02.68.40

➤ **Maison Départementale de la Solidarité de Lillers :**

Le 3^{ème} lundi du mois 14H à 16H à la mairie annexe de Molinghem, sur rendez-vous

03.21.54.63.20

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois et le 2^{ème} et 4^{ème} et 5^{ème} mardi du mois de 9H à 11H à la maison des associations, sur rendez-vous

03.21.54.63.20

➤ **Caisse d'Allocations Familiales** (C.A.F) :

Les 4 premiers mardis du mois, de 9H à 12H à la mairie annexe de Molinghem.

➤ **Sécurité sociale :**

Le mardi de 9H à 12H à la mairie annexe de Molinghem

➤ **Secours Catholique :**

Le mardi de 14H à 16H au 83 bis, rue Gaston Chevallier
03.21.66.22.84

➤ **C.O.S.S.A.F** (B. PODVIN) :

Les lundi 19 décembre de 10H30 à 11H30 à la maison des associations.

➤ **Groupe AG2R la Mondiale :**

Le jeudi 22 décembre de 9H30 à 12H et de 13H30 à 17H au complexe Edmond Mille.

➤ **Point Logement Jeunes de Béthune** 09.71.52.30.78

ENVIRONNEMENT HABITAT



➤ **Communauté de Communes Artois Flandres**

(C.C.A.F.) : du Lundi au Vendredi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30

03.21.61.54.40

➤ **Raccordement au tout-à-l'égout et amélioration de l'habitat** (CAL 62) : les lundis 5 et 19 décembre de 14H à 16H à la C.C.A.F.

➤ **Déchetterie :**

En période d'hiver, ouverture de 10H à 12H et de 14H à 17H30 du lundi au vendredi et le samedi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H.

Renseignements à la C.C.A.F.

03.21.61.54.40

AIDE JURIDIQUE



➤ **Conciliateur** (M. Henri GREVET) :

Le 4^{ème} mardi de 14H à 16H à la mairie annexe de Molinghem.

➤ **Centre d'Information des Droits de la Femme de Béthune** :

Le 1^{er} lundi de 14H à 17H, à la Maison de Jeunes et d'Education Permanente (M.J.E.P) d'Isbergues, sur rendez-vous

03.21.57.98.57

➤ **Guichet d'accès au droit et prévention des litiges de Bruay la-Buissière** :

problèmes de voisinage, conflits familiaux, litiges avec un commerçant, votre propriétaire, votre assureur. Aide et conseils gratuits.

Renseignements

03.59.413.413

Fax

03.59.413.410

ANCIENS COMBATTANTS



➤ **A.C.V.G. et Souvenir Français :**

Le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 16H à 17H à la maison des associations sur rendez-vous

03.21.26.53.85

➤ **France Mutualiste :**

Pas de permanence en décembre.

URGENCES

| | |
|--------------------------|----------------|
| S.M.U.R | 15 |
| Pompiers | 18 |
| Centre anti-poison | 08.25.81.28.22 |
| S.O.S Mains | 08.26.20.95.75 |
| Centre des grands brûlés | 03.20.44.42.78 |
| Gendarmerie d'Isbergues | 03.21.54.72.15 |



SANTE

➤ Médecins :

| | |
|--|----------------|
| Dr Thérèse BUISSART | 03.21.61.98.90 |
| Dr Véronique HAN-DENOEUDE | 03.21.02.17.83 |
| Dr Albert DEZETTER | 03.21.54.01.22 |
| Dr Gilles DUPARCQ | 03.21.02.16.71 |
| Dr Patrice FAVIER | 03.21.61.78.04 |
| Dr Philippe GEILLE | 03.21.02.12.88 |
| Dr Thierry HAUTCOEUR | 03.21.02.16.07 |
| Dr Christian HOLLEBECQUE | 03.21.54.02.80 |
| Dr Jean-François LEDUC | 03.21.64.19.10 |
| Dr Philippe MANNECHEZ | 03.21.61.78.03 |
| Dr Sylvie SOAREZ | 03.21.02.06.52 |
| Dr Michel STOPIN (<i>Guarbecque</i>) | 03.21.25.82.27 |
| Dr Gabriel BUISSART (<i>Ham en Artois</i>) | 03.21.66.04.11 |
| Dr Dominique BERNARD (<i>Norrent Fontes</i>) | 03.21.02.04.63 |
| Dr Christophe CARON (<i>Norrent Fontes</i>) | 03.21.25.14.14 |
| Dr Henri CHRETIEN (<i>Norrent Fontes</i>) | 03.21.27.35.63 |

➤ Médecin de garde :

En semaine de 19H30 jusqu'au lendemain 8H, le samedi de 12H jusqu'au lundi 8H

03.21.71.33.33

➤ Pharmaciens :

| | |
|---|----------------|
| Pharmacie BEAUVILLAIN | 03.21.02.01.33 |
| Pharmacie de la place (M. BODET) | 03.21.01.10.20 |
| Pharmacie de Berguette (M. Benoît BOUT) | 03.21.26.59.50 |
| Pharmacie des aciéries (Melle MINART) | 03.21.02.11.63 |

➤ Pharmacie de garde : www.servigardes.fr

08.25.74.20.30

➤ Ambulanciers : de garde 24 h sur 24

Ambulances B. FINEL

03.21.02.17.08

➤ Infirmières :

| | |
|---|----------------|
| M ^{mes} BRISSET et DHAESE et M. PARENT | 03.21.02.17.14 |
| M ^{mes} DERAM, LESECCQ, LAVERSIN, CAUWET | 03.21.25.85.66 |
| M ^{me} Monique FERON | 06.16.76.23.30 |

➤ Laboratoire d'analyse médicale :

03.21.61.53.53

➤ Alzheimer : contacter l'A.S.S.A.D

03.21.95.42.52

➤ Point écoute Toxicomanie :

08 00 26 10 00

HOTEL DE VILLE



De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30

Permanence Etat Civil

Le samedi matin de 10H à 12H

Courriel : contact@ville-isbergues.fr 03.21.61.30.80

Site Internet : www.ville-isbergues.fr

➤ C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) :

Rue Emile Zola

03.21.61.39.72

ADMINISTRATIONS



➤ Mairie Annexe de Berguette :

De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 03.21.26.59.18

➤ Mairie Annexe de Molinghem :

De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 03.21.61.59.95

➤ Services Techniques :

De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 03.21.61.36.66

➤ Centre Culturel :

De 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 03.21.02.18.78

➤ Trésorerie :

03.21.02.11.15

➤ Police municipale :

Du lundi au vendredi - 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H30

03.21.61.30.80

SERVICES / DEPANNAGES



➤ VEOLIA : Dépannage 24 h sur 24

0 810 108 801

➤ E.D.F : Dépannage 24 h sur 24

0 810 333 162

➤ GAZ : Dépannage 24 h sur 24

0 810 433 062

➤ France TELECOM : 10 13

EMPLOI / FORMATION



➤ Boutique de Gestion Espace :

Conseils en création d'entreprise, les mercredis 7 et 21 décembre, à la M.J.E.P, sur rendez-vous à partir de 9H

03.21.62.90.60

➤ M.J.E.P : 8H à 12H et de 13H30 à 17H30 03.21.57.70.20

➤ Pôle Emploi de Lillers :

39 49

➤ Relais Emploi Alpha :

03.21.25.61.68

➤ Ecole municipale de musique :

06.68.36.69.75